
ICANN79 | Forum de la communauté – Séance conjointe : conseil d’administration de l’ICANN et CPH

Mardi 5 mars 2024 – 10h30 à 12h00 SJU

FRANCO CARRASCO :

Cette séance va commencer. Veuillez lancer l'enregistrement. Bonjour, je m'appelle Franco Carrasco. Je suis le responsable de la participation pour cette séance. Bienvenue à cette séance conjointe avec le Conseil d'administration de l'ICANN et le Groupe des parties prenantes commerciales. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et suit les normes de comportement de l'ICANN.

L'interprétation pour cette séance comprend l'anglais, le français, l'espagnol, le chinois, le russe et l'arabe. Donnez votre nom et la langue dans laquelle vous exprimez. Si vous parlez une autre langue que l'anglais, lorsque vous parlez, parlez à une vitesse raisonnable. Cette discussion se déroule entre le conseil d'administration et le CPH. Par conséquent, nous ne répondrons pas aux questions du public. Tout le monde est invité à utiliser le chat. Veuillez noter que le chat privé est uniquement entre les panélistes dans le format zoom. Tous les messages seront vus par les participants. Cela dit, je vais maintenant donner la parole à la présidente du Conseil d'administration, Tripti Sinha.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

et CPH

FR

TRIPTI SINHA : Bonjour Franco. Bienvenue à cette réunion. Je pense que nous aurons à nouveau une bonne discussion. Becky va présider la séance et je lui donne la parole.

BECKY BURR : Bienvenue. Bienvenue à tous. C'est toujours une réunion intéressante pour moi avant de donner la parole aux personnes qui sont vraiment responsables de cette réunion, je voulais demander à Sajid de se présenter. Il est un petit peu nouveau dans le conseil. Je ne sais pas si les membres du CPH le connaissent, les parties contractantes le connaissent, donc nous lui donnons la parole.

SAJID RAHMAN : Merci Becky. Donc je suis quelqu'un qui vient des finances. J'ai travaillé dans le secteur bancaire sur différents continents et maintenant donc je suis... J'ai travaillé aussi dans le domaine des énergies renouvelables. J'ai travaillé sur des grands projets. Maintenant, je travaille sur un fonds aux États-Unis, je travaille avec les États-Unis et l'Asie et j'appartiens aussi au conseil d'une banque. Je travaille avec différentes grandes compagnies.

BECKY BURR : Il a apporté vraiment son expertise au conseil, ce qui est très important pour nous.

Bien, nous allons commencer par la question peut-être.

et CPH

FR

ASHLEY HEINEMAN : Bonjour, je suis Ashley, je suis la présidente du RSG du CPH. Nous allons donc... Nous espérons en tout cas avoir une conversation avec vous et je donne maintenant la parole à Sam.

SAM DEMETRIOU : Bonjour, nous avons reçu les questions du conseil. Samantha au micro. Nous avons déjà fait appliquer ce modèle à Hambourg lors de la réunion précédente de l'ICANN. Nous allons aborder des thèmes qui intéressent notre groupe et qui intéressent la communauté de l'ICANN dans son ensemble. Ce sont des thèmes qui sont d'une importance, d'une grande importance pour la communauté et nous essayons donc de travailler sur le développement ou l'élaboration du prochain plan stratégique quinquennal. Et nous allons commencer à aborder cette première question avec un peu de contexte pour le conseil d'administration.

Donc, ici, vous voyez sur la diapositive la question et le contexte. S'il n'y a pas de questions sur l'ordre du jour que vous voyez affiché sur l'écran, nous allons passer à la diapositive suivante.

Pour les amendements concernant l'utilisation malveillante du DNS, ce sera la prochaine étape. Je donne la parole à mon collègue.

OWEN SMIGELSKI : Bonjour, je suis Owen. Je travaille dans l'équipe du DNS pour l'amélioration du DNS. Les parties contractantes attendent vraiment

avec impatience ces amendements et nous sommes prêts. Nous sommes en train de nous organiser, de nous mettre en contact avec le groupe de conformité de l'ICANN et le CPH pour travailler sur ces thèmes. Nous voulons aussi travailler avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement de façon à pouvoir participer entièrement et travailler avec les différentes parties, différents acteurs de l'ICANN. Nous allons travailler sur les types d'utilisations malveillantes basiques qui peuvent être importants pour les bureaux d'enregistrement.

Nous voulons commencer à travailler sur des formulaires web pour présenter les plaintes en cas d'utilisation malveillante. Nous voulons améliorer le système de plaintes de façon à ce qu'il soit plus efficace pour la partie des plaintes en cas d'utilisation malveillante.

Et dans le futur, nous voudrions voir les résultats de ces amendements. Qu'est-ce que nous pouvons et quels sont les avantages qui... Je sais que l'ICANN a un système qui s'appelle le DAAR qui... Et puis il y a un nouveau système qui va être adopté, qui s'appelle Metrica. Et nous attendons avec impatience la mise en œuvre de ce nouveau système.

Je sais qu'il y a aussi des nouvelles informations qui vont être fournies par le Département de conformité. Nous voudrions utiliser toutes ces données pour commencer à avancer et voir quelles sont les prochaines étapes et améliorer la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS.

et CPH

FR

Je vais m'arrêter ici. Si vous avez des questions, bien sûr, je serai ravi d'y répondre et je représente les opérateurs de registre.

CHRIS CHAPMAN :

Bien, nous avons toute une série de travail concernant les systèmes de métrique qui vont être appliqués avec les différents groupes, et je pense qu'on peut considérer ce qui va être fait dans ces domaines de la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS, voir son application au niveau de la GNSO.

On est en train de voir aussi de travailler avec la partie de conformité de façon à avoir des réunions régulières avec le département de conformité. Nous avons parlé de ce qui se passe actuellement. Il ne s'agit pas seulement de publier des données, il y a toute une série de réunions : Que faire avec les données, comment gérer les données, travailler avec les bureaux d'enregistrement, donc toutes ces données vont découler des amendements aussi, tous ces travaux. Mais pour ce faire, nous devons nous réunir pour parler avec les acteurs clés et parler des points qui nous concernent tous.

BECKY BURR :

Très bien, Jim. Et vous allez donc prendre la parole maintenant. Et ensuite, on passe à cette conversation.

et CPH

FR

JIM GALVIN :

Je remercie Owen et Chris au nom du conseil d'administration. Je veux vous dire que nous sommes ravis d'être ici.

Je veux aussi et vous féliciter pour tout ce que vous avez fait dans le domaine de la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS au niveau des parties contractantes, au niveau de l'ICANN org. Il y a beaucoup de choses qui ont été faites et je dirais que l'état de l'utilisation malveillante du DNS évolue, de la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS. Et tout cela évolue et de manière positive.

Ce que vous avez dit était très important. Nous le reconnaissons. Il faut aussi donner à tous ces nouveaux programmes la possibilité d'être mis en œuvre. Donc, nous voudrions essayer de comprendre de votre part quelles sont les prochaines étapes. Qu'est-ce que vous allez faire? Vous êtes les parties contractantes. Comment vous allez faire pour participer à tout cela, faire avancer ces choses pour fournir des réponses et nous indiquer vos objectifs? En tout cas, nous pensons que c'est très important.

Les bureaux d'enregistrement travaillent directement avec le département de conformité pour bien comprendre ce qui va être mis en place. Je sais que les opérateurs de registre font la même chose. Tout le monde doit comprendre le rôle qui lui revient et dans le futur, nous allons voir ce qu'est l'utilisation malveillante du DNS et ce qu'elle n'est pas aussi. Donc nous allons mettre en place des plans de sensibilisation pour continuer, pour que ce dialogue continue.

et CPH

FR

Je pense que, à moins que vous souhaitiez nous dire où vous en êtes, je pense que cette discussion, cette première partie de la discussion peut s'arrêter là.

Nous voulons continuer à travailler avec une petite équipe du GNSO de façon à recevoir davantage de recommandations et de commentaires et pour que le conseil puisse progresser et bien comprendre tous ces aspects. Donc, nous pouvons être dans votre liste de la sensibilisation et la formation au niveau du conseil.

BECKY BURR :

Je voudrais ajouter ici quelque chose. J'ai parlé avec les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement et je sais qu'ils essaient de travailler dans différents secteurs liés à l'utilisation malveillante du DNS, à la lutte contre cela, avec des pratiques au niveau commercial. Je ne sais pas si le conseil est au courant de tout cela. Il y a eu une série de suggestions peut-être et qui pourrait être décrite par le public. En tout cas, je sais qu'il y a des choses qui sont très intéressantes et que l'on pourrait essayer de suivre pour savoir vraiment ce que vous avez appris dans le domaine des meilleures pratiques, outre les exigences, pas seulement au niveau du conseil, mais aussi au niveau de la communauté, cette communication, c'est cette relation que vous avez avec les parties prenantes et les groupes de parties prenantes. C'est quelque chose de très important qui peut beaucoup nous apporter, nous enrichir. Merci.

et CPH

FR

SAM DEMETRIOU : Bien. Je regarde Zoom et je vois qu'il n'y a pas de questions.

GREG DIBIASE : Alors à propos des questions concernant les petites équipes, l'équipe de la GNSO qui travaille sur la question de la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS. Et il y a eu quelques réunions qui ont lieu entre cette petite équipe et l'équipe du CPH, et nous essayons de travailler, de préparer des données. Notre objectif ici est de recueillir ces données en fonction des résultats de ces amendements suite à leur mise en œuvre. Il y a des séances aussi de sensibilisation sur ces thèmes qui vont être organisées. Donc voilà, c'est un petit peu nos prochains objectifs.

SAM DEMETRIOU : Sam au micro. Oui, nous voulons que le conseil participe bien sûr à tout cela. Et à la fin du sommet du CP, au mois de mai, il y aura une journée de travail sur ce thème, la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS. Donc c'est un petit peu ce que vous disiez. Je pense que c'est un bon endroit pour en savoir plus et nous serons là. Nous serons à Paris pour le sommet et nous vous proposons de participer aussi à ces présentations, à ces réunions.

BECKY BURR : Bien, nous avançons bien rapidement.

et CPH

SAM DEMETRIOU : Bien, on avance bien. Le prochain thème porte sur NIS2. Je sais que le conseil a des questions à nous poser et je vais donner la parole ici à ma collègue.

BETH BACON : Je sais que c'est une conversation qui avance rapidement. Est-ce que vous m'entendez? Donc, je vais faire, je vais vous parler un petit peu de ce thème. C'est un thème important et les discussions qui vont en découler aussi.

Il y a des questions concernant ce que NIS2 signifie pour l'ICANN et pour les parties contractantes. Cette conversation a eu lieu au sein de la GNSO et dans d'autres groupes. Du point de vue du CPH, le NIS2 ne représente pas de conflit entre nos exigences et les législations. Le RGPD a été mis en œuvre. Ça, c'est autre chose. Et outre?

On peut se demander aussi quelle a été la contribution de la communauté au EPDP qui a été élaboré. En tout cas, maintenant, nous avons une certaine flexibilité. On peut élaborer des législations et analyser ces législations liées aux NIS2 pour être en conformité avec ces législations.

Voilà, je ne sais pas si l'ICANN a des questions.

et CPH

FR

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : Oui, je rappelle aux panélistes de ne pas parler trop vite pour un interprète, s'il vous plaît. Merci.

BECKY BURR :

Mettons la question en contexte. Nul doute que vous avez entendu parler de cette question. Il a été affirmé que le NIS2 entre en conflit avec certaines politiques de l'ICANN et exige des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre de faire quelque chose en dehors de ce qui leur est permis au titre de la politique de consensus.

Et bien écoutez, pour le dire clairement, nous n'avons pas cerné de conflits de cette nature, mais les questions semblent subsister donc, et ces problèmes persistent. Nous avons posé la question à certains des groupes des parties prenantes, parce que s'il nous manque quelque chose, on veut être au courant. Et une conversation comme celle-ci est un moyen beaucoup plus efficace de fouiller et d'arriver à une solution plutôt que le forum public où on a deux minutes et on ne peut rien faire de sérieux. Donc cela découle d'un véritable désir de comprendre la source de ces préoccupations au lieu de simplement dire que nous avons détecté un conflit ou un autre.

Maintenant, des actions collectives sont possibles en matière d'exactitude des données d'enregistrement par exemple. Cela pourrait être très constructif et intéressant. Mais quoi qu'il en soit, les régulateurs européens ne sont pas obligés d'accepter quoi que ce soit. Ils font bien attention au travail du groupe multipartite, mais quand la

et CPH

FR

communauté estime qu'il serait utile de travailler ensemble et fructueux, eh bien, très bien. Mais comme nous l'avons dit, nous n'avons pas encore décelé de conflit.

BETH BACON :

Merci Becky. Nous sommes d'accord. Nous n'avons pas encore trouvé de conflit et nous reconnaissons le fait que les États membres traduisent encore ces lois dans leur législation nationale. Et si vous regardez la section qui s'applique aux opérateurs et aux bureaux d'enregistrement de l'article 28, bien entendu, et ça dépend de ce que votre avocat vous dit, et bien il y a reconnaissance du processus multipartite. Nous collaborons là-dessus, nous coopérons. Cela peut continuer.

Beaucoup de politiques sont déjà instaurées et les bureaux d'enregistrement ont déjà fait un travail formidable là-dessus. Les outils sont en place. Et je pense que si nous trouvons un conflit, nous élaborerons les politiques nécessaires.

ASHLEY HEINEMAN :

Oui, du point de vue des bureaux d'enregistrement, et bien nous comprenons parfaitement qu'il s'agit d'une directive maintenant. Et notre opinion se fonde sur la directive et la formulation de la directive. Et au fur et à mesure de la mise en œuvre par les États membres, il y aura de plus en plus d'exigences. Et nous croyons que notre contrat avec l'ICANN, nos contrats, ne nous empêchent pas d'en faire

et CPH

FR

d'avantage s'il y a lieu. C'est juste pour expliquer que nous croyons qu'il n'y a pas de conflit. Aucun point de notre contrat ne nous empêche d'aller plus loin si c'est nécessaire.

Je tiens aussi à vous rappeler que le groupe des parties prenantes des bureaux d'enregistrement a envoyé une communication au groupe qui est chargé de l'harmonisation de toutes ces activités reliées à cet article. Nous avons confronté les deux. Nous avons identifié ce qui est dans le NIS2 et juste à côté on a confronté ça aux exigences au titre du contrat. Donc on a mis les deux côtés à côté pour montrer qu'au moins à ce stade, maintenant dans la directive, et bien nous nous alignons sur ce que le NIS2 nous exige en matière de données d'enregistrement. Donc c'est intéressant. Si vous l'avez vu, et bien je tenais à le rappeler. Merci.

SAM DEMETRIOU :

Merci. S'il n'y a pas d'autres questions, si ce n'est pas le cas, nous pouvons passer au troisième point. Il s'agit des expériences et attentes en matière de RDRS.

ASHLEY HEINEMAN :

Très bien. On avance vite, mais non, on fonce à toute allure. Très bien. Ashley Heineman, présidente du groupe des parties prenantes des bureaux d'enregistrement. Beaucoup d'attention a été donnée au RDRS, donc le service de requêtes de données d'enregistrement, et bien c'est un pilote. Il faut bien comprendre un pilote qui va optimiser le

processus permettant les requêtes d'accès à des données, des bureaux d'enregistrement. Les bureaux d'enregistrement peuvent participer de manière volontaire pour le moment. Je ne sais plus combien de bureaux d'enregistrement participent exactement, mais je sais que le pourcentage des domaines qui sont couverts, c'est 60 % environ. C'est quand même un morceau important.

C'est considérable pour un pilote, mais nous savons qu'il faut plus de bureaux d'enregistrement. De notre côté, nous travaillons auprès de la communauté pour voir par quels canaux nous pourrions encourager davantage leur participation. Mais c'est volontaire pour le moment et la communauté des bureaux d'enregistrement ne ménage aucun effort pour trouver où on peut s'améliorer. Nous travaillons avec le Comité permanent pour recueillir toutes ces données pour vraiment savoir où le bât blesse.

Et l'expérience des requérants ont suscité beaucoup d'émotion, je dirais. En tout cas, beaucoup de réactions jusqu'à maintenant. Il serait trop hâtif de tirer des conclusions impérieuses dès maintenant. Nous sommes encore en apprentissage. Nous restons les plus optimistes possibles. Il ne faut pas trop rapidement dire que ça ne marche pas, que c'est un gros échec. Non, ici, il s'agit de comprendre ce qui marche et ce qui ne marche pas.

Évidemment, ça suppose plus de travail pour les bureaux d'enregistrement et nous avons trouvé quelques moyens, quelques

et CPH

FR

solutions. Et je l'ai dit lors de la dernière réunion, la qualité du système, et je ne m'attaque pas à l'ICANN ici, mais c'était vraiment un bon exemple de notre collaboration dès le début du développement. Et ainsi, nous avons garanti la qualité du système. Bien entendu, il pourrait être amélioré davantage, mais jusqu'à maintenant, c'est une surprise très agréable. Et on se préoccupe aussi des attentes de ce système.

Est-ce qu'on a entendu cette semaine? Beaucoup. C'est la frustration de la communauté des requérants. Ils n'obtiennent pas les données qu'ils demandent. Je comprends cette frustration, mais ce n'est pas la vocation du pilote. Et ce serait fort dommage que les gens confondent le succès du système et comprennent que c'est mesuré à l'aune de l'accès. Non, on peut encore continuer à l'optimiser et trouver peut-être une augmentation des approbations d'accès à ces données. Et d'ailleurs, on m'a dit qu'on a constaté une augmentation depuis janvier. C'est environ 10 % d'approbation en plus, contrairement au refus.

Mais encore une fois, nous nous concentrons sur l'utilisation du système. Nous trouvons des moyens de l'améliorer et je sais que du point de vue des bureaux d'enregistrement, nous faisons tout ce que nous pouvons pour être constructif et nous espérons que cela va s'étendre à toute la communauté et aux clients aussi. Merci. Et au requêteur également.

On comptait 77 bureaux d'enregistrement qui participent vendredi et c'était déjà une augmentation par rapport aux chiffres qu'on avait la veille. Donc la participation augmente à vue d'œil. Et moi, je surveille cette petite équipe depuis un moment. Elle travaille d'arrache-pied en toute collaboration. Et on s'intéresse surtout aux améliorations possibles du côté des bureaux d'enregistrement ainsi que du côté des requérants, du côté utilisateur. Il était censé y avoir une version de cela dans notre processus.

Le conseil s'est montré intéressé par les données les plus ventilées possible et détaillées dans les données des rapports qui y sont publiés. Ça demande beaucoup de travail, certes, mais je pense que ça nous donnerait une meilleure compréhension et une compréhension plus circonstanciée de ce qui se passe. Et ça, ce sera très utile. Et comme les données sont disponibles, il y a des gens dans la communauté qui ont pris ces données et qui en ont fait des analyses très fines et graphiques qui sont éminemment utiles. Je pense que c'est très utile de faire circuler ces données dans la communauté pour que d'autres personnes intelligentes puissent les consulter, les analyser. D'ailleurs, je pense que vous aurez la chance de parler à notre collègue qui s'est occupé de l'analyse. Il est très intelligent. Il a expliqué quel pourcentage a été refusé parce qu'il demandait un ccTLD plutôt que de participer à un gTLD. Ce sont des détails très intéressants.

Là où nous achoppons encore et le RDRS n'est pas fait pour ça, c'est que ça a vraiment fait basculer la priorité sur les enregistrements de vie

et CPH

FR

privée et par procuration. Ça, c'est encore une expérience. C'est encore provisoire. Nous ne voulons pas trop le compliquer non plus, compliquer le recueillement de données. Mais il faut comprendre. On comprend de plus en plus comment les questions liées à l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaires va se faire.

Est ce qu'on a d'autres personnes du conseil qui souhaitaient commenter? Oui, Dan.

DANKO JEVTOMIC :

Dan au micro. J'ai une question parce que lors de l'atelier du conseil d'administration, on a essayé de comprendre pourquoi certains des bureaux d'enregistrement se trouvent en dehors du système? Bien entendu, une des raisons, c'est que ça prend de l'argent, ça demande un effort d'intégrer les processus.

Donc en deux mots, ma question est la suivante : Est-ce que le fait que c'est un système provisoire d'essai, c'est un obstacle? Il y en a qui ne veulent pas ou qui ne veulent pas investir là-dedans, Ils ne voient pas de valeur. Qu'est-ce qu'on peut faire pour y remédier et pour calmer ses inquiétudes? Parce que c'est dans notre intérêt que d'avoir plus de bureaux d'enregistrement dans notre système.

et CPH

FR

ASHLEY HEINEMAN : Merci. Oui, on fait tout ce qu'on peut pour communiquer avec les bureaux, mais sachez que c'est un système volontaire et rares sont les entreprises qui veulent demander plus de travail. On a eu encore plus de gens qu'on pensait qui ont participé dès le début, mais il y a encore du pain sur la planche. Il faut engager et en fait, il faut refaire le travail en définitif pour participer au pilote.

Je ne sais pas trop. Je ne sais pas si le conseil peut intervenir. Il nous appartient maintenant d'encourager les gens à penser au long terme. On l'a vu avec GoDaddy, c'est un vrai potentiel d'optimisation et de rationalisation. Et même pour les petits bureaux d'enregistrement, avoir une contribution centrale ici, ce serait très utile. Ça pourrait constituer une ressource dans leur entreprise.

Donc on essaie de continuer d'encourager, mais c'est clair que c'est un obstacle. Merci.

BECKY BURR : Sarah. Et ensuite Sally.

SARAH DEUTSCH : Je serai curieuse de savoir puisqu'ici notre objectif est de rationaliser le système. On pourrait rendre le système plus efficace. Par exemple, un champ était : nous avons besoin de davantage d'informations, mais le demandeur n'indiquait pas de quelles informations il s'agissait. Donc c'était très difficile de répondre à cette exigence.

et CPH

FR

ASHLEY HEINEMAN :

Oui, tout à fait. Ce serait utile si le système fonctionnait d'une manière plus claire, à savoir quelles sont les informations nécessaires. Sinon, si nous ne le savons pas, nous ne pouvons pas avancer. Le bureau d'enregistrement doit demander de quelles informations il s'agit. Quelque chose qui évite tous ces allers retours qui seraient identifiés par la communauté des demandeurs pour éviter ces allers retours.

Donc ce serait un secteur dans lequel on pourrait améliorer les choses. Et nous avons aussi identifié pour les rapports l'utilisation malveillante du DNS que l'on pourrait et former les demandeurs pour qu'ils nous fournissent des documents. Mais on leur envoie du matériel, ils ne le lisent pas, donc pour qu'ils nous envoient davantage de précisions.

SALLY COSTERTON :

Je voulais ajouter un petit peu de précision sur ce que disait Ashley. Alors la demande, ce que le demandeur nous... la requête du demandeur, son contenu? De quoi est-ce qu'ils ont besoin? Donc il y a toute une chose, un aspect ici important. Nous essayons de joindre tous les acteurs pour faire passer un petit peu ce message, leur dire : Dites-nous exactement de quoi vous avez besoin.

Et une chose qu'on a découverte, c'est que... Vous avez dit il y a un risque que l'on ne puisse pas fournir les données qui sont nécessaires, qui nous sont demandées. C'est quelque chose qui est un point important. C'est très important d'utiliser la terminologie adéquate, le

et CPH

FR

libellé adéquat lorsqu'on demande aux personnes de préciser ce dont ils ont besoin. Donc on a un projet pilote, une expérimentation, un test qu'on est en train de mettre en place, et c'est la meilleure manière de comprendre exactement ce dont les gens ont besoin. Ça nous permet de savoir, une fois que les gens l'ont testé, l'ont utilisé, de savoir ce qui peut être modifié, ce qui pourrait être amélioré. C'est très important.

Donc on peut joindre les participants, les gens qui utilisent ce système et leur poser des questions. Mais il faut être très clair, se baser sur une toute une terminologie qui va nous permettre de mieux répondre aux requêtes des demandeurs. Ensuite, il y a des gens qui nous disent : Le système ne fonctionne pas.

Donc, c'est très important. Nous devons maintenant avancer correctement. On a fait un bon travail jusqu'à maintenant et pourtant il y a encore des gens qui disent : Ça ne marche pas. Donc il faut corriger cela. C'est important.

Et l'autre chose que je voulais dire aussi était... La plateforme en elle-même... Nous allons continuer à travailler sur la plateforme avec les parties contractantes et les responsables de cette plateforme. J'ai entendu dire par certains des membres qui travaillent dans notre équipe, qui travaillent sur l'exactitude et qui travaillent sur ce projet qu'ils voulaient que ce projet avance et qu'ils nous allaient nous soutenir.

et CPH

FR

Finalement, cette plateforme fonctionne et c'est important de le dire parce qu'il y a beaucoup de gens qui ont une vision négative de ces choses-là.

ASHLEY HEINEMAN : Greg?

GREG DIBIASE : Pour reprendre un petit peu quelque chose qui a été dit par Ashley et par Becky, il faut savoir qu'on peut faire des améliorations concernant le RDRS. Et puis il y a des améliorations concernant les politiques et la façon dont les données peuvent être divulguées. Par conséquent, ce sont deux questions différentes, de politiques différentes. Ce programme pilote nous montre que la communauté, la communauté doit travailler davantage là-dessus. Doit utiliser cela. Mais ce n'est pas une défaillance du RDRS. Le RDRS est un système qui doit faciliter la communication. C'est important d'en tenir compte lorsque l'on réfléchit à tout cela. La politique qui fait que certaines données ne peuvent pas être divulguées, c'est autre chose. C'est quelque chose qui est différent du RDRS.

ASHLEY HEINEMAN : Allez-y, Greg.

et CPH

JIM GALVIN :

Alors j'ai écouté le commentaire de Greg et je voudrais reprendre un petit peu cet objectif du RDRS. Je pense qu'il est important de nous des souligner qu'il s'agit d'un programme pilote. Donc l'objectif est de faire des recommandations au conseil sur le SSAD en fonction de ce que vous voulez obtenir, l'objectif, la mise en œuvre et ce sera cette participation au programme pilote va nous donner ses résultats. C'est très important. Donc, comme Greg vient de le dire, si on parle ici de divulgation, c'est le moment de participer ici.

Ensuite, deuxième point, comme on l'a dit quand on a parlé d'utilisation malveillante du DNS, le conseil est très intéressé par les indicateurs des informations, les données. Et nous voulons avoir davantage de précision dans ces domaines. Nous remercions la communauté et la communauté peut nous soutenir dans ce travail. Si vous avez des précisions à nous fournir, c'est très utile. S'il y a des modifications à faire dans le RDRS, il faut le faire tout de suite. C'est important de savoir ce que vous considéreriez comme des informations importantes pour vous, de façon à ce qu'on puisse améliorer ce RDRS. Nous voulons avoir des résultats positifs.

Nous voulons savoir quelles sont les données qui vous sont nécessaires, comment vous les fournir. Nous avons comme objectif deux ans. Donc, nous voudrions que cela soit au point dans deux ans. Donc, aidez-nous dans ce sens et fournissez-nous les données dont nous avons besoin, qui nous manquent.

et CPH

FR

BECKY BURR :

Donc, à propos des fonctionnalités de ce système, je pense que tout le monde doit être félicité. La mise en œuvre est difficile, ça a été un travail de collaboration qui a été un effort assez rapide. Ça a demandé beaucoup de temps et d'énergie à toute l'équipe. Il y a l'équipe d'ingénierie de l'ICANN qui a permis de mettre au point ce système, qui a rapidement pu résoudre les problèmes qui surgissaient. Donc bravo! Bravo à vous tous. Je pense que nous avons eu une mise en œuvre réussie et c'est une collaboration intercommunautaire. Donc je félicite tous ceux qui sont intervenu dans ce projet.

GREG DIBIASE :

Je voulais dire aussi que nous nous souvenons que le problème à l'origine, c'est qu'il n'y avait pas un endroit pour faire les demandes. Maintenant, nous avons cet endroit centralisé pour faire ces demandes. Pour tous les organismes, il y a un formulaire qu'on peut télécharger et qu'on peut envoyer au bureau d'enregistrement concerné. Donc je dirais que c'est bien. On a fait du bon travail.

SAM DEMETRIOU :

Merci. Merci à tous. Merci pour votre contribution.

Avant de parler, de passer au dernier point, nous devons aussi parler du plan stratégique. Le conseil nous a demandé de le faire. Je vais parler un petit peu du contexte du plan futur de l'ICANN et du plan stratégique quinquennal.

Quand on regarde l'utilisation malveillante du DNS, l'accès aux données d'enregistrement, la directive NIS 2, si on connecte toutes ces questions, ce sont des points qui ont été très importants pour l'ICANN et qui sont aussi très importants pour les gouvernements du monde entier. Et au cours de ces dernières années, au sein de la communauté de l'ICANN, il y a eu beaucoup de pressions exercées par les gouvernements du monde entier concernant notre modèle et notre espace. Et les gouvernements participent à cette législation et nous essayons, nous, de nous adapter et d'adapter l'espace de l'ICANN à tout cela.

À mesure que nous avons davantage d'expérience, nous travaillons avec les membres du gouvernement. Il y a les membres du GAC qui travaillent avec la communauté bien sûr. Nous avons compris que très souvent, les gouvernements veulent protéger la sécurité de leurs citoyens en ligne et que ces thèmes les intéressent dans ce sens.

Et quand on pense à tout cela et au futur de l'ICANN dans le contexte de la planification future, je dirais que la communauté et le Conseil de l'ICANN doivent considérer la façon dont l'ICANN peut communiquer et avec les gouvernements et les former concernant la couche technique et l'infrastructure technique, et comment soutenir ces objectifs qu'ils ont dans le domaine de ces législations et essayer de résoudre aussi les problèmes que les gouvernements nous mentionnent donc ici.

et CPH

FR

Il y a beaucoup de points communs entre l'ICANN et les gouvernements. Nous savons que nous avons le GAC ici dans notre communauté, l'ICANN, qui travaille dans ce sens. Il y a beaucoup de mises à jour géopolitiques qui ont donné lieu à des développements tout à fait positifs.

Nous pensons que cela va au-delà du travail que l'on peut faire avec les gouvernements. L'ICANN doit aussi travailler dans les différents forums de gouvernance de l'Internet et la couche de l'infrastructure aussi et ce qui existe. Nous devons soutenir les objectifs ici des gouvernements, mettre tout cela dans un contexte. Donc tous ces détails sont intéressants pour le conseil, pour que vous puissiez en tenir compte.

BECKY BURR :

Merci. Vous avez raison, ça fera partie de notre flux de travail de l'atelier stratégique et bien entendu, notre communauté y participe. Mais je crois que se concentrer précisément sur le rôle de l'ICANN en matière d'éducation au sujet du système et de ses limites est bien. Je pense que cette nuance est très intéressante et il faudra mettre des mots dessus. Merci beaucoup.

SAM DEMETRIOU :

Très bien. Dernière question à traiter aujourd'hui, c'est la déclaration d'intérêts et la transparence. Et ça fait suite à la conversation commencée avec le Conseil lors de l'ICANN78 à Hambourg.

et CPH

FR

Et pendant cette discussion – je fais un petit rappel, les parties contractantes ont indiqué que ça leur tenait à cœur. C'est quelque chose qui est très important pour nous d'ailleurs, et notre intérêt ne s'assouplira pas, même si l'avenir du travail peut être un peu remis en question.

Notre réunion fut productive et fructueuse avec le GAC hier. Nous savons qu'ils y tiennent aussi. Et pendant ces discussions, ils nous ont fait savoir qu'ils avaient envoyé une lettre au conseil. Je pense que c'était la semaine dernière. Je n'ai pas eu la chance de la relire avant la réunion. J'imagine que vous avez eu un horaire aussi chargé que moi et que vous n'avez pas pu formuler de réponse complète. Mais la question est intéressante et la diversité d'opinions également.

Comme on avait dit pendant la dernière conversation, on se demande ici si le conseil y a pensé depuis Hambourg. Et maintenant, est-ce qu'il y a autre chose que vous pouvez nous dire aujourd'hui à ce sujet? Bien entendu, on attendra avec hâte la réponse du conseil à ce sujet.

TRIPTI SINHA :

Merci. Excellente question. Très important. Le Conseil planche déjà dessus et nous sommes très contents de savoir que les parties contractantes y accordent une attention particulière. Vous avez parlé des gouvernements qui nous regardent, qui nous suivent. Et bien ça, c'est justement la pierre angulaire du système multipartite, un code déontologique strict, l'accès, etc. Donc, c'est très important d'être

et CPH

FR

pleinement transparent, d'où on vient, ce qu'on fait, qui on représente. Tout cela informe notre prise de décisions, notre plateforme des prises de décisions politiques. Et d'ailleurs, ça se prête à de meilleures politiques. En définitive, on ne se perd pas en conjectures, on ne se demande pas ce qui motive les gens, leurs objectifs cachés ou ouverts, etc. En fait, je pense que ça solidifie le modèle multipartite et dans le climat actuel, celui d'un désir de changer la donne du multilatéralisme, je pense qu'il faut prendre cela à bras le corps.

Nous sommes très contents de regarder cela. Nous-mêmes au sein du conseil cherchons à augmenter la transparence, la divulgation, l'ouverture.

J'espère que c'est une bonne réponse à votre question. Et si mes collègues veulent rajouter quelque chose, s'il vous plaît, n'hésitez pas.

BECKY BURR :

Merci. Comme Tripti l'a dit, nous avons commencé une conversation sur cette politique éthique qu'on doit étendre. C'en est encore au stade embryonnaire, mais je pense qu'on donne beaucoup d'importance à cette question, pas juste parce que le GAC en a parlé. On essaie de voir ce qu'on peut faire pour avancer.

Edmon? Edmon, allez-y. Prenez le micro.

et CPH

EDMON CHUNG :

Oui, je suis un des membres du conseil d'administration depuis plus longtemps et j'ai manifesté mon intérêt depuis longtemps, comme Tripti l'a dit, et Rebecca aussi.

C'est très large, mais j'avais quelque chose à rajouter. Je crois que le conseil en a parlé. Il ne s'agit pas de la teneur des statuts, comme Tripti l'a dit. On parle ici de la base de la clé de voûte du système multipartite. Donc je pense que nous devrions nous défaire de ce discours sur les statuts et regarder comment la communauté peut vraiment s'unir pour que ça marche mieux.

Donc à mesure que le conseil se penche dessus, bien entendu, il y a eu beaucoup de discussions à la GNSO. Malheureusement, ça n'a pas débouché. Mais à certains égards, bien entendu, le conseil n'a pas pris position. Mais il ne semble pas que ce soit dirigé ou dicté par le conseil. Il faut que ce soit ascendant quand même.

Donc la question suivante se pose : Quelles sont les prochaines étapes? Je n'essaie pas de vous renvoyer la balle, mais on cherche encore des idées. Comment est-ce qu'on rallie la communauté? Vous en avez parlé au sein de la GNSO? Vous voyez bien où ça peut atterrir et vous êtes en bonne posture pour nous guider et nous montrer comment faire avancer les choses.

et CPH

FR

Encore une fois, je ne veux pas vous renvoyer la balle, mais il nous faut vos contributions pour qu'on avance de manière fructueuse. Ça, c'est fondamental pour le modèle multipartite. Merci.

SAM DEMETRIOU : Merci Edmon. Chris?

CHRIS CHAPMAN : Oui. Sauf son respect, je ne suis pas d'accord avec Edmon. C'est une question de statuts. La position du GAC, de la Chambre des parties contractantes et de la plupart, c'est que l'interprétation des statuts existants ne laisse aucun doute. Il faut divulguer les acteurs qui se cachent derrière vos activités : un cabinet d'avocats ou peu importe, vos parrains entre guillemets. Et on a un peu oublié ça. Je me souviens du travail pendant la transition, quand les gens se sont juste présentés, des gens qu'on n'avait jamais vu – inconnus au bataillon – qui sont arrivés ici dans le modèle multipartite et qui ont commencé à contribuer à un modèle qu'on a utilisé pour la transition. Et je ne m'étais pas rendu compte que je ne savais pas qui ils représentaient, parce que j'ai juste supposé à l'époque qu'ils ne représentaient qu'eux-mêmes et qu'ils étaient là à titre individuel.

Et c'est inconcevable pour moi que de passer à la prochaine phase du processus de gTLD où des décisions sérieuses qui ont un effet sur l'avenir des gTLD et de l'ICANN dans un environnement où nous ne

et CPH

FR

savons pas pour qui certains de nos représentants œuvrent. Ça, c’est absolument insensé pour moi.

Et je pense qu'il incombe au Conseil d'au moins émettre des directives claires quant à l'interprétation de ce statut. Ainsi, la GNSO pourra insister sur cette interprétation-là et tout le monde pourra aussi emboîter le pas. Je crois que vous devrez étudier la question de manière très sérieuse et attentive. C'est la responsabilité du Conseil de tracer ces directives et demander à la GNSO de simplement résoudre le problème. Ça ne va pas marcher parce que la GNSO n'a pas pu régler ce problème depuis un moment. C'est un problème qui ne sera pas réglé par un consensus. Ce sera des directives qui devront être dictées et l'interprétation dictée. Voilà, Merci.

TRIPTI SINHA :

Merci Chris. Eh bien, en effet, le Conseil étudie une politique éthique à formuler. Merci.

SAM DEMETRIOU :

Très bien. Merci beaucoup. Discussion très intéressante. Nous sommes tous alignés sur le principe ici. Merci pour les mises à jour. Nous examinerons la politique éthique. Il faut aussi noter que la communauté doit se montrer à la hauteur, à un moment ou à un autre et nous serons très actifs. Nous serons très coopératifs également. Ashley?

et CPH

FR

ASHLEY HEINEMAN : Oui, je l'ai mis dans le chat. C'est une question de communauté. Ça ne se limite pas à la GNSO.

SAM DEMETRIOU : Très bien. On avance, on avance assez vite. Est-ce qu'il y a d'autres questions que le conseil d'administration avait en tête pour les parties contractantes?

BECKY BURR : Oui, écoutez, ces séances se déroulent vraiment comme sur des roulettes. C'est un bon signe. On voit qu'il y a un échange de vues, mais beaucoup de concorde aussi. Et c'est le cas d'un bout à l'autre de la communauté. C'est bon signe, vraiment.

On nous a beaucoup félicités pour l'expérience de cession, d'engagement qu'on a fait pendant la prep week, puis pendant la semaine des préparatifs, dont certains étaient un peu mécontents de la date choisie. Certains pensaient que la prep week était un peu trop chargée. D'aucuns ont là montré le fait que c'était impossible d'assister à toutes les séances souhaitées parce qu'elles étaient en même temps parfois. Il y a eu quelques reproches. Bon, c'était la première fois qu'on essayait ce format. Vous avez vu qu'il y a eu un petit problème technique, un problème d'accès à un moment. Ça ne se reproduira pas.

et CPH

Avez-vous d'autres commentaires sur cette initiative ou sur d'autres formes d'engagement? Katrina est avec nous. C'est vraiment notre championne en matière d'engagement. C'est elle qui a mené la barque ici. Elle est très engagée, nul n'en doute, et on aimerait bien entendre ce que vous en pensez. Ça fait déjà un moment qu'on essaye dans ce groupe d'améliorer l'engagement, l'interaction pour essayer d'être un peu moins guindé et d'être plus spontané dans les conversations, d'être plus coulant. Donc si vous avez des commentaires sur ça, n'hésitez pas.

KAREN DAY :

Pour les opérateurs de registre. Je salue l'effort d'organiser ces sessions et j'encourage le conseil d'administration d'ailleurs. Étant donné les difficultés techniques que nous avons rencontrées et d'autres pépins, j'encourage à continuer cette conversation, notamment pour ce qui est de la durabilité. C'est la section dans laquelle j'ai travaillé d'ailleurs. Parce que plusieurs d'entre nous pendant cette session avons eu l'impression, à cause de la précipitation, - quand Sally a finalement pu avoir accès et elle est entrée dans la salle -, on a eu l'impression de ne pas avoir bien défini le sujet de la conférence. Parce que nombreux étaient ceux qui pensaient que plusieurs aspects de durabilité n'étaient pas à l'ordre du jour. Donc nous n'en avons pas parlé. Et ensuite, quand on s'est réunis en grand en plénière, à la fin, on s'est rendu compte que personne n'en avait parlé. Donc on s'est dit que personne ne s'en préoccupait, mais on a répondu que non, non, on n'en a pas parlé parce que ce n'était pas à l'ordre du jour. Mais ça nous est cher, bien sûr.

et CPH

FR

Donc, en conclusion, continuer dans cette voie, c'est une bonne idée, mais les questions abordées pendant cette première série, ce n'était pas tout à fait complet. Ces trois sujets doivent être creuser davantage. Merci.

SALLY COSTERTON :

Voilà, je vais parler bien prêt du micro. Durabilité environnementale. C'est bien noté, Karen Merci beaucoup. Vous avez tout à fait raison. Au sein du conseil et dans l'ensemble, en tant que PDG, je me suis fixée cet objectif. Nous avons toute une pléthore de mécanismes qui existent à cet égard. Je sais que parfois ça peut être déroutant. Il y a beaucoup de problèmes. Il y a la question de la réalité. Vous en avez parlé, cette grande réalité. Par où est ce qu'on commence? Bon, la discussion a été un peu écourtée, comme vous l'avez dit.

Je pense qu'on n'a pas présenté le débat comme il fallait. Par où on commence? Pourquoi? Quelles sont les répercussions? Je pense que c'est ça que vous voulez dire. Donc ce que je comprends de vos propos, c'est qu'il faut le faire plus souvent, de manière plus publique, de manière plus transparente, et puis ensuite il faut expliquer le processus. Idem, il faut nous aider à comprendre comment entretenir ce dialogue avec la communauté au fur et à mesure. Et pour finir, il faut essayer d'aplanir les difficultés techniques. Ça, c'est du ressort de mon équipe. On reçoit vos commentaires.

et CPH

FR

Et je tiens aussi à vous rappeler que notre équipe recueille tous les commentaires, tous les retours des conversations privées de tout bord, tout côté au sujet de cet essai, ce ballon d'essai. D'ailleurs, nous allons publier le contenu certes après la réunion, mais nous allons aussi faire un bilan de tout ce qu'on a entendu, de tous les commentaires, comme Tripti l'a bien dit. On va essayer de régler les petits problèmes d'accès aux petits groupes sur Zoom, etc. Merci Karen.

SAM DEMETRIOU :

Bien. Je crois que Beth aussi avait quelque chose à ajouter.

BETH BACON :

Je dirais que, en général, nous avons vraiment aimé ce que vous avez fait, la séance telle qu'elle a fonctionné. Et je vous applaudis pour la flexibilité avec laquelle vous avez mis en place les interactions avec le conseil, donner la possibilité à tout le monde de participer, de savoir ce que font les SO et les AC et autres. Donc vraiment, nous avons apprécié ce que vous avez fait. Je pense que ce serait bien de continuer à améliorer de façon à ce que tous les utilisateurs finaux puissent participer.

SANKO JEVTOVIC :

Alors un peu de contexte concernant ce test que nous avons fait, cette nouvelle expérience. Notre premier doute était de savoir comment organiser les discussions sur ces thèmes-là entre les groupes des parties prenantes. Donc, c'était... Nous avons organisé un programme,

et CPH

FR

nous avons essayé de le faire entrer dans la prep week et puis, nous avons peut-être un peu fait avancer les choses trop rapidement. Il y a eu quelques problèmes techniques. Donc maintenant que Sally est là, comme Sally l'a dit, je crois que nous allons avancer et améliorer les choses.

Et puis à propos de l'équipe, l'équipe a été sélectionnée. Et nous avons reçu les discussions entre les SO, entre les présidents des SO et des AC. L'équipe est flexible, mais nous avons besoin de vos idées pour notre équipe et puis aussi pour faire des modifications à ce type d'interaction intercommunautaire très importante.

Il y a eu aussi la question des groupes de travail. Tout le monde ne pouvait pas être dans toutes les salles, donc il fallait choisir. Ici, on peut voir combien de temps on veut passer. Et sur ce type d'activité, il nous faut trouver peut-être une manière de nous diviser de façon à pouvoir participer à plusieurs activités en même temps. C'est un équilibre.

SAM DEMETRIOU :

Oui, on a toujours peur de rater certaines choses pendant les réunions de l'ICANN. Le fait que l'on analyse cette réunion, les résultats, c'est très bien. Nous allons continuer à vous fournir nos opinions de façon à ce que ces réunions se transforment en un grand succès.

et CPH

BECKY BURR :

Bien, puisque nous avons le temps, Alan et moi-même, nous avons fait notre rapport au conseil concernant la petite équipe du GNSO sur les propositions pour la prochaine série. Et parmi les choses que nous avons donc mis dans ce rapport, nous avons dit qu'on pensait qu'il allait y avoir certaines pressions de la part du conseil. Il est possible qu'il y ait des pressions sur certaines questions. Nous ne sommes pas vraiment ici préparés à donner notre opinion, bien sûr, aujourd'hui. Mais une des choses que je voulais vous dire, c'est que nous serions ravis d'entendre vos commentaires.

CHRIS CHAPMAN :

Moi, je pense qu'il y a eu un consensus dans ce petit groupe, à savoir nous devons sortir de la partie la plus compliquée et sur laquelle il y avait le plus de désaccords concernant cette réglementation, cette recommandation. Et nous devons continuer à travailler sur ce qui va être présenté au conseil.

Je vais participer à une séance avec le conseil demain. Et ce petit groupe est arrivé à une conclusion. Et peut-être que si cela vous intéresse, vous pouvez participer et être présents à cette réunion. Je sais que certains membres de cette petite équipe du réseau seront ravis de rencontrer le caucus du conseil d'administration. Nous allons présenter certaines explications pour justifier la position à laquelle nous sommes arrivés. Merci.

et CPH

JEFF NEUMAN :

Je voulais rappeler à tout le monde que le Conseil et rappelé au Conseil que cela a été discuté dans le groupe de travail des SubPro et c'est un des thèmes sur lesquels nous étions tous d'accord. Si vous regardez les enregistrements, si vous les écoutez, vous verrez que toutes les unités constitutives et les groupes de parties prenantes ont soutenu cette décision pour ne pas accepter le singulier et le pluriel.

Et je suis personnellement le coprésident de ce groupe de travail des SubPro, et je dirais qu'il y a vraiment un consensus. Tout le monde était d'accord, on pensait que c'était vraiment dans l'intérêt du public. Alors à moins que le conseil considère que cela n'est pas dans l'intérêt et que cela ne va pas dans l'intérêt public. Mais il faut souligner que la GNSO, le GAC, l'ALAC et tout le monde était d'accord et soutenait cette décision concernant le singulier et le pluriel des noms de domaine. Donc je pense que c'est un point important et je peux, j'insiste, j'ai été le coprésident de ce groupe sur qui a travaillé sur les SubPro.

BECKY BURR :

Ah, c'était un commentaire. Je pensais qu'il fallait répondre. En tout cas, sans rentrer dans le détail, je dirais que le conseil a beaucoup réfléchi. Nous devons faire un appel à savoir ce qui va dans l'intérêt du public, ce qui correspond à l'intérêt public. Et j'espère que nous allons pouvoir sortir de cette situation de doute dans les statuts constitutifs. Nous allons voir, puisqu'il y a la majorité aux deux tiers des conseils qui doit être atteinte.

et CPH

FR

Nous allons voir comment nous sortons de cette situation. Que ce soit un consensus partiel ou unanime, ça ne change rien pour nous. Ces protections sont en place pour la procédure d'élaboration de politiques. Et dans notre rapport que nous allons présenter au Conseil, le fait qu'il s'agisse d'un consensus complet au sein de la communauté, que cela ait donné lieu à un consensus complet au sein de la communauté est quelque chose d'important pour nous.

SAM DEMETRIOU :

Jeff avait un autre point puisqu'on a parlé du SubPro, on pourrait reprendre un petit peu ce qui s'est passé lors de la dernière réunion à Hambourg.

JEFF NEUMAN :

Oui, lors de notre dernière réunion à Hambourg, nous avons parlé de la production d'une liste de jalons. Nous en avons parlé avec les groupes des parties prenantes. Nous voulions voir quels étaient les jalons, les points importants que les candidats devaient comprendre lorsque la série allait être lancée, allait commencer de façon à ce que tout le monde soit prêt.

Nous avons soumis cette liste juste avant la réunion et je voulais vous dire que nous avons envoyé la liste à Marika qui est en train de l'étudier avec son équipe. Et je pense que ce serait intéressant qu'on nous réponde concernant ces points importants pour les candidats avant que la fenêtre s'ouvre. Et puis aussi, une fois que la fenêtre des

et CPH

FR

demandes de candidatures est ouverte, c'est un point important. Et puis il y a un autre point important concernant les frais de candidature, de demande de candidature. Et c'est très important de savoir à l'avance quels sont ces frais quelques mois à l'avance, quels sont les montants que les demandeurs vont devoir fournir.

Nous voudrions participer à ces discussions. Si vous avez des doutes, si vous avez besoin de davantage de détails, nous sommes à votre disposition.

BECKY BURR :

Nous avons reçu des commentaires très positifs concernant votre travail. L'équipe était vraiment très heureuse de ce document que vous avez élaboré. Le conseil n'a pas encore pu l'analyser dans le détail, mais je voulais vous dire que, en général, la réponse a été très positive de la part de l'équipe qui travaille sur la prochaine série de nouveaux gTLD.

SALLY COSTERTON :

Je voulais profiter de cette occasion pour vous remercier parce que le groupe des opérateurs de registre a aussi participé à ce travail. Donc je vous remercie et je vais regarder Jeff pour le lui dire parce que vraiment, sérieusement, je sais que c'est beaucoup de travail. Votre équipe a fait du très bon travail. Becky a raison. Ce processus collaboratif est très utile pour l'organisation.

et CPH

FR

Plus on a d'informations, plus c'est clair, plus on sait ce qu'il faut que chacun, quelles sont les informations qu'il faut avoir avant le lancement de cette série. Plus on sera prêt pour la série et mieux on travaillera.

JEFF NEUMAN : Oui, les opérateurs de registre ont travaillé sur ce document. Ce n'est pas seulement notre équipe.

SAM DEMETRIOU : Il nous reste encore quelques minutes. Est-ce que vous voulez qu'on parle du WSIS+20? Chris, allez-y!

CHRIS CHAPMAN : Je voulais savoir ce que l'ICANN va faire. Je sais qu'il y a un échange d'idées ici qui est nécessaire, mais je voudrais savoir quelles sont les intentions de l'ICANN concernant la participation à NETmundial, à SMSI+20, +10. Quelle est la position que vous souhaitez avoir lors de ces réunions? Est-ce que vous allez diriger la préparation de façon à ce que la communauté, notre communauté soit correctement représentée?

SALLY COSTERTON : Oui, c'est un thème important. Comme vous l'avez dit, cette réunion va donner lieu à la création d'un réseau de travail et de sensibilisation sur le SMSI, par exemple avec la communauté de l'ICANN. La communauté de l'Internet dans son ensemble voudrait avoir une place et un endroit

pour coordonner tous les travaux. Et il y a déjà eu des groupes qui se sont réunis pour créer des contenus.

Le conseil a eu une réunion ce matin avec la communauté technique sur ce thème justement, à savoir pour savoir où est ce qu'on en était. Et je dirais que nous voulons... Si nous voulons être présents, je crois que jeudi, il y a une réunion, une séance concernant l'aspect géopolitique qui va avoir lieu à 12 h. C'est une réunion à laquelle vous avez la possibilité d'y participer. Il y a un code QR, ce n'est pas une équipe de campagne, c'est un réseau de coordination. C'est ça l'objectif. L'objectif est de travailler tous ensemble sur la préparation de ces réunions.

Et ensuite, que fait l'ICANN? Eh bien, vous m'avez demandé ce que fait l'ICANN et l'ICANN essaie de coordonner toutes ces personnes, tous ces groupes. Et nous allons participer à ce réseau que je viens de vous mentionner. Voilà. Donc, c'est ça le but. Le PDG objectif six.

Et maintenant, pour votre question, je peux vous dire qu'on accorde beaucoup de temps et d'efforts au sujet de cette année 2024. Pour ce qui est du Pacte mondial, le sommet pour l'avenir, tous les regards convergent là-dessus. Notre communauté veut en parler. Le conseil d'administration y accorde une importance particulière également. Le sommet de haut niveau de Kigali y accordera du temps aussi. Donc le Premier ministre rwandais, le président du GAC, etc. Tous ces gens y donnent la priorité depuis des années, depuis des mois plutôt.

et CPH

FR

Donc, je vous assure, Chris, que nous maximisons notre temps, notre capacité pour maintenir l'engagement, pour participer à l'information et surtout pour ne pas marcher sur les plates-bandes de chacun et de chacune.

Cette question a fait l'objet d'une discussion ce matin.

Vous avez vu que CGI a d'ailleurs mis une pancarte dans le couloir nous indiquant... On a un membre du personnel, Jordan, qui y participe. On se parle pour comprendre ce qui se passe, pour rester engagé le plus possible. Et tout ça part d'une compréhension mutuelle, d'une entente. Entre les gouvernements et bien entendu, nous voulons être à l'appui.

Nous surveillons tout ça de très près. La communauté technique partage son opinion également, donc le dialogue est très sensé. Là-dessus, je dis : Vous en entendrez parler davantage pendant la réunion, ce sera un réseautage. Mais nous parlerons aussi de toute une gamme de sujets.

Et s'il y a quelqu'un dans ce groupe qui voudrait plus d'informations au sujet de leurs groupes d'unités constitutives, nous serions ravis de le faire, d'en parler, que ce soit dans une réunion publique ou plutôt séparément. Il suffit de nous informer.

Veni, très bien. J'espère que je ne vous ai pas trahis. Très bien. Excellent!

et CPH

FR

BECKY BURR :

Dix minutes en cadeau. Je pense que c'est bienvenu pour tout le monde à l'ICANN. Très bien, donc je tiens à vous dire merci. C'est toujours intéressant quand on termine les sujets plus tôt, on peut enfin avoir une conversation encore plus spontanée puisque personne n'a de réponses préparées. Et une fois qu'on commence, vous savez, ça peut aller dans presque tous les sens. Donc merci beaucoup. C'était une conversation utile. Merci.

SAM DEMETRIOU :

Oui, merci. Merci à tous les membres du conseil d'administration. Merci à Sally. Je pense que l'honnêteté de ces conversations montre à quel point notre collaboration est fluide et bien intentionnée. Donc je pense que, au nom de toutes les parties contractantes, nous vous remercions pour votre attention aujourd'hui et pour votre attention immuable. Merci et nous avons hâte de participer à la prochaine réunion.

Avant que tout le monde quitte, un grand merci au personnel chargé de la coordination et qui s'occupe de tout ce qui est visuel, audio et tout ça. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]